

N°46

# La gazette du Renard



FÉVRIER 2026 • Bulletin d'informations communales



VIE SCOLAIRE  
Septembre 2025  
à janvier 2026  
p. 20

VIE LOCALE



Cérémonie des  
vœux du maire p. 4

VIE ASSOCIATIVE



Réorganisation  
à l'ADMR p. 14

HISTOIRE



Les années  
1970 à 1979 p. 16

SAINT-MICHEL  
DE SAINT-GEOIRS





## Édito

# *Le mot du Maire*

Chères habitantes, chers habitants,

**E**

n ce début d'année 2026, je souhaite vous adresser, au nom du Conseil municipal et en mon nom personnel, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de sérénité.

L'année qui s'ouvre marque une étape particulière pour notre commune, puisqu'elle correspond aux derniers mois du mandat municipal. Dans cet esprit, l'équipe communale et les agents poursuivent leur engagement quotidien avec sérieux et disponibilité, afin d'assurer la continuité du service public et de répondre aux besoins de chacun.

Dans une commune rurale comme la nôtre, la proximité, l'écoute et la solidarité sont des valeurs essentielles. Elles guident l'action municipale au quotidien et nous permettent de vivre dans un cadre de vie auquel nous sommes tous attachés.

Je tiens à remercier l'ensemble des habitants pour leur implication, leur bienveillance et leur participation à la vie locale, que ce soit à travers les associations, les moments de rencontre ou les échanges du quotidien. Cette relation de confiance est précieuse et contribue à la vitalité de notre village.

Que cette année 2026 soit placée sous le signe de la convivialité, du respect et du vivre-ensemble.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année.

Bien amicalement,

**Joël MABILY**  
Maire de Saint-Michel

# Sommaire n°46

## VIE LOCALE ..... 4

### MUNICIPALITÉ .....

- Les vœux du Maire
- Commémoration de l'Armistice
- Hommage à M. Joseph Guironnet
- Au revoir Nadine

### COMMISSION SOCIALE .....

- Édition 2025 du Téléthon

### TRAVAUX .....

- Les travaux de la municipalité en cours

## VIE ASSOCIATIVE ..... 8

### CLUB DE L'AMITIÉ .....

- Un premier bilan très positif

### LA FRATERNELLE .....

- Au revoir 2025, bonjour 2026

### DON DE SANG .....

- Le Don de Sang au pays de Mandrin

### COMITÉ DE LA CRÈCHE .....

- Le village miniature : un succès qui grandit !

## SOU DES ÉCOLES ..... 12

- Une équipe motivée pour 2026 !

## LA CHASSE - ACCA ..... 13

- Un nouveau projet pour l'ACCA
- La journée boudin

## ADMIR ..... 14

- Réorganisation des activités

## INFOS DIVERSES ..... 15

- Un défibrillateur pour les particuliers
- Incivilité : non aux détritus sauvages
- Coiffeur à domicile : Intui'Tif

## HISTOIRE ..... 16

Parcourons les années écoulées !  
1970 à 1979

## VIE SCOLAIRE ..... 20

- Le journal des Petits malins
- Mots d'enfants

# État civil

## NAISSANCE

18 février 2025

Matteo, Paul, Serge SOZZI

17 mars 2025

Lara, Alma, Lou BOREL

8 mai 2025

Gabin, Hervé, Alain MUZELIER

17 mai 2025

Antoine, Léo SIMON

15 octobre 2025

Valentine, Chloé, Cindy GLATIGNY

## DÉCÈS

20 mai 2025

Robert BOSSU-RAGIS

17 décembre 2025

Joseph GUIRONNET

# Infos utiles

### Mairie de Saint-Michel

1550 route de La Forteresse  
38590 Saint-Michel-de-Saint-Geoirs

Tél. **04 76 65 48 83**

Mail : [secretariat@mairiesmsg.fr](mailto:secretariat@mairiesmsg.fr)

Web : <https://mairie-stmichelstgeoirs.com>

### Horaire d'ouverture

- Mardi de 9h à 12h
- Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le secrétariat est également ouvert le lundi de 8h à 12h et de 14 h à 17h (hors public)

### Gestion de l'eau

#### Bièvre Isère Communauté

Tél. **04 74 20 86 73 - URGENCE 04 74 20 86 78**

1 bd De Lattre de Tassigny - 38260 La Côte-St-André

<https://bievre-isere.com/ms/eau-assainissement-et-dechets>

### Déchèterie

Route de La Frette - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs

Tél. **04 76 93 44 16**

- Lundi ..... 14h - 18h (17h en hiver)
- Mardi ..... Fermé
- Mercredi à samedi ..... 9h - 12h ; 14h - 18h (17h en hiver)
- Dimanche ..... Fermé

### Déchets végétaux

Il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchèterie, et ne doivent pas être brûlés.

### Pollution atmosphérique

Pour les épisodes de pollution atmosphérique, les informations sont disponibles sur le site : [www.air-rhonealpes.fr](http://www.air-rhonealpes.fr), rubrique « L'air de ma région / Episodes de pollution ».

### Plus de ramassage des poubelles

Le tri s'effectue uniquement dans les PAV

### Nuisances sonores

L'usage des appareils de bricolage et de jardinage, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, est limité aux horaires suivants :

- en semaine, de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

### La Ressourcerie

200 route du Village - 38870 St-Pierre-de-Bressieux

Tél. **04 27 69 00 62**

### Permanence Assistance Sociale

54 route de Brézins - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs

Tél. **04 76 91 91 00**

### La Poste ..... Tél. **36 31**

### Samu ..... Tél. **15**

### Gendarmerie ..... Tél. **17**

60 route de Chartreuse - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs

### Pompier ..... Tél. **18**

### Urgences ..... Tél. **112**

### Médecin

Cabinet médical : **04 76 65 41 58**



### Bulletin municipal de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs

Responsable de la publication : Joël MABILY

### Comité de rédaction :

Nadège REY, Joël MABILY

Crédit photos : Nadège REY, Bernard DURAND, AdobeStock, services municipaux, associations et contributeurs.

Photo de couverture : Nadège Rey

Réalisation : Bernard DURAND

Impression : Imprimerie ROCHAT (04 74 20 51 10)

Diffusion : Services municipaux

Merci à tous les contributeurs de ce numéro.

# La cérémonie des vœux : un temps fort de la vie du village

*La cérémonie des vœux a rassemblé de nombreux habitants du village, dans une ambiance conviviale et chaleureuse, fidèle à l'esprit de proximité qui caractérise notre commune.*



**Ce rendez-vous annuel est toujours un moment privilégié pour se retrouver et échanger.**

Joël MABILY a présenté ses vœux à l'ensemble des habitantes et habitants, en rappelant l'importance de la solidarité, de l'entraide et de l'engagement de chacun dans la vie du village. Il est également revenu sur les actions menées au cours de l'année écoulée, grâce à l'implication des élus, des agents communaux, des bénévoles et des associations locales.

Les projets à venir n'ont pu être évoqué puisque nous sommes dans une année d'élections. La volonté majeure du conseil est de préserver la qualité de vie et de faire vivre le village, en restant à l'écoute des besoins des habitants.

La cérémonie s'est achevée autour du verre de l'amitié, moment apprécié qui a permis de poursuivre les échanges dans un esprit simple et convivial, et de commencer la nouvelle année ensemble.

**Nadège REY,**  
responsable commission communication



## Commémoration de l'Armistice de 1918

*Le 11 novembre dernier, les habitants de la commune se sont rassemblés afin de commémorer l'Armistice de 1918 et de rendre hommage aux soldats morts pour la France.*



La cérémonie s'est déroulée dans un climat de recueillement, en présence d'élus municipaux, du porte-drapeau et de la population.

Après le dépôt de gerbe au monument aux morts, Monsieur le Maire, **Joël Mably**, a procédé à la lecture du message officiel, suivie de l'appel aux Morts.

Ces temps forts ont rappelé l'importance du devoir de mémoire et la transmission des valeurs de paix et de liberté aux générations futures. Une minute de silence a ensuite été observée avant l'interprétation de la Marseillaise avec la participation de Louise MEARY, enfant de la commune.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des participants pour leur présence et leur attachement à cette commémoration, qui contribue à faire vivre la mémoire collective et à honorer le sacrifice de celles et ceux qui ont donné leur vie pour la Nation.

**Nadège REY,**

responsable commission communication

## Hommage à notre doyen, Joseph Guironnet · 1928-2025

**Joseph Guironnet faisait partie de ces figures discrètes mais précieuses qui donnent une âme à un village.**

**Par sa longévité (97 ans), mais surtout par sa présence bienveillante, Joseph Guironnet incarnait une mémoire vivante de notre village.** Il avait traversé les époques avec discrétion, sagesse et dignité, portant en lui l'histoire des générations passées et les valeurs qui ont façonné notre communauté.

Nombreux sont ceux qui garderont le souvenir d'un homme attentif, souriant,

toujours prêt à échanger quelques mots. Sa parole était mesurée et il avait un attachement sincère à la commune.

Être le doyen du village, c'est porter une mémoire collective. Joseph Guironnet l'a fait avec humilité et dignité.

La commune conservera le souvenir reconnaissant de Joseph Guironnet, qui restera à jamais une part de son histoire.



**Nadège REY,** responsable commission communication



## Au revoir Nadine

Après de nombreuses années au service de la commune de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs, notre secrétaire de mairie s'apprête à tourner une page importante de sa vie professionnelle.

Figure incontournable de la mairie, elle a accompagné avec rigueur et constance les élus, les agents communaux et l'ensemble des habitants. Sa parfaite maîtrise des dossiers, sa connaissance approfondie du fonctionnement communal et sa grande disponibilité ont largement contribué à la qualité du service public rendu au quotidien.

Reconnue pour sa compétence, son professionnalisme et son sens du service, elle a su, au fil des années, faire preuve d'un engagement sans faille et d'une grande capacité d'adaptation face aux évolutions administratives et réglementaires. Son écoute attentive et sa bienveillance ont également été très appréciées par tous ceux qui ont eu l'occasion de travailler ou d'échanger avec elle.

La municipalité tient à la remercier chaleureusement Nadine pour le travail accompli et pour son investissement exemplaire au service de la commune. Nous lui adressons nos vœux les plus sincères de réussite et d'épanouissement pour la suite de ses projets personnels et professionnels.

**Nadège REY**, responsable commission communication

## COMMISSION SOCIALE

## Édition 2025 du Téléthon



*Les manifestations organisées en 2025 au profit du Téléthon n'ont malheureusement pas rencontré le succès des années précédentes.*



La remise des fonds, lundi 29 décembre 2025 - Photo DL

**Plusieurs facteurs sont venus impacter cette édition, notamment une météo incertaine et une validation tardive de l'organisation, qui ont entraîné un retard dans la mise en place de la communication et limité la mobilisation du public.**

Malgré ces difficultés, l'engagement des bénévoles et la générosité des participants ont permis de récolter la somme de **4 443,50 €**, remise à l'association du

Téléthon le 29 décembre 2025. Parmi ce montant, **1 045,50 €** proviennent de la traditionnelle marche des coteaux, qui reste un rendez-vous apprécié et fédérateur. Cette année a également été marquée par une évolution dans l'organisation des animations. La commune de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs a en effet souhaité accueillir la chorale. Bien que ce choix ne corresponde pas à notre volonté initiale, nous avons respecté cette décision dans un esprit de coopération.

L'édition 2025, bien que plus modeste, témoigne une nouvelle fois de la solidarité et de l'implication des acteurs locaux au service d'une cause essentielle. Les enseignements tirés de cette année permettront d'aborder 2026 avec un nouvel élan, dans l'objectif de renforcer la participation et de renouer avec une mobilisation encore plus large.

**Nadège REY**, responsable  
Commission communication

# Les travaux de la municipalité

**Suite au départ du locataire du logement communal n°2, la commune a engagé une importante opération de remise aux normes et d'amélioration énergétique.**

Ces travaux ont porté sur l'isolation des murs extérieurs, le remplacement de la porte palière ainsi que le changement des radiateurs, afin d'améliorer le confort du logement tout en réduisant les consommations énergétiques.

Le coût global de l'opération s'élève à **30 666 € HT**, financé avec le soutien de plusieurs partenaires :

- Département : 7 000 €
- TE38 : 6 700 €
- Bièvre Isère Communauté : 5 000 €

Grâce à ces aides, le reste à charge pour la commune est limité à **15 000 €**.

Je tiens à remercier les entreprises EURL Dico et SARL Baratier pour la qualité de leur travail et pour avoir respecté le délai restreint qui avait été fixé.



## Travaux chemin des Ripes

**Les travaux ont débuté mi-octobre, malgré une météo quelque peu capricieuse.**

La principale difficulté a été le démarrage du chantier, notamment pour le déplacement des matériaux qui avaient glissé en raison de l'humidité.

Une fois la plateforme créée, les travaux se sont déroulés comme prévu, avec quelques ajustements techniques réalisés en collaboration avec le bureau d'études Équaterre et l'entreprise Gachet TP.

Aujourd'hui, le chantier est terminé et la circulation a pu être réouverte. Comme prévu afin de réduire les coûts, la portion de route a été maintenue en circulation alternée. Je remercie le bureau d'études Équaterre et l'entreprise Gachet TP pour cette belle réalisation, ainsi que les riverains pour leur patience durant la durée du chantier.



Par ailleurs, la commune a procédé à :  
**la rénovation de l'éclairage public**

avec le remplacement des anciens équipements par des luminaires LED, plus performants et plus économies en énergie.

Le montant de cette opération s'élève à **16 770 € HT**. Elle a bénéficié d'une aide du TE38, ramenant le reste à charge pour la commune à **8 385 €**.

Enfin, les travaux de :  
**la réfection du beffroi de l'église** débuteront mi-février.

Ce chantier, essentiel à la préservation de notre patrimoine, bénéficie d'une aide de l'État de **5 700 €**.

Ces travaux allient modernisation, économies d'énergie et préservation du patrimoine, dans le respect du budget communal.

**Joël MABILY**, Maire de la commune

# Un premier bilan très positif pour le Club de l'Amitié

*6 mois déjà de passés, le temps d'un petit bilan : bonne participation des adhérents à la grande satisfaction de tous.*



**Les rencontres des jeudis après-midi** nous ont permis de partager des goûters d'anniversaire, la bûche de Noël (**merci à Marie-Thérèse et Mad** de nous avoir régale(s) et aussi beaucoup de fou rire dans une ambiance chaleureuse, de convivialité et de respect de chacun.

La reprise de contact avec Ingrid, directrice de l'école des « Petits Malins » nous a donné l'occasion de faire connaissance avec les enfants et déguster les excellentes galettes et gâteaux faits par leurs soins.

**Ca y est !**

La bibliothèque est opérationnelle.  
**Merci à Martine et Françoise.**



Bienvenue à tous ceux et celles qui souhaitent nous rejoindre en 2026.

**Le Bureau du Club de l'Amitié**

Une belle journée d'anniversaire et un bon moment de convivialité



# Au revoir 2025, bonjour 2026

## Qu'est-ce que c'est que 365 jours ?

Seulement 52 semaines, on les a à peine vu passer. Nos vies de familles, nos vies professionnelles, nos amis, nos associations, et les années passent et recommencent.

### Qu'avons-nous prévu sur 2026 à La Fraternelle ?

Samedi **28 mars**



**Le printemps du Carnaval.** Petits et grands sont invités à se déguiser, à défiler dans le village, à participer aux jeux musicaux, aux danses en ligne, avec, bien sûr un moment sympa autour d'un repas convivial.

Dimanche **2 août**



C'est notre **Journée Fraternelle**, ce fera t'elle aux arêtes cette année ? Ça ne dépendra pas que du temps...

Dimanche **27 septembre**



Avec notre **repas de la Saint-Michel**, ce sera une belle et bonne occasion de se retrouver, passer un bon moment ensemble. Qu'allons-nous pouvoir vous cuisiner pour vous régaler ?

Et alors que nous venons tout juste d'enlever notre sapin, qui a trôné pendant plus d'un mois au cœur du village. (J'espère que vous en avez profité lors de vos balades). Nous prévoyons encore plus de lumière, plus de décoration, plus de bonne humeur, pour la prochaine édition. **Nous comptons sur vous. On ne peut rien sans vous.**



J'espère que vous avez profité de ces moments festifs pour vous régaler : de bons mets, des illuminations et de vos familles, pour repartir reboosté pour vivre une excellente année. J'ai envie de vous souhaiter une belle année au sein de vos associations, que chacun puisse y trouver du réconfort ou du soutien, de la bonne humeur et de l'amitié.

**Au plaisir de se rencontrer.**

Danièle, et toute l'équipe de La Fraternelle

## DON DE SANG

*Le don de sang, au fait comment ça marche ?*

# Les étapes du don du sang

*Le don du sang est une étape majeure dans le bon déroulement de la chaîne médicale. Que se passe-t-il après votre prélèvement ? Comment est contrôlée la qualité du don ? Comment le sang est-il distribué ? Une infographie pour mieux comprendre.*

**4**

personnes

**sur 5**

auront besoin d'une transfusion sanguine au moins une fois dans leur vie, soit 80% de la population.

**1**

### Donneur

Le donneur est soumis à un questionnaire médical détaillé ayant pour but de s'assurer de sa bonne santé et de diminuer au maximum les risques potentiels pour le receveur. Le taux d'hémoglobine est vérifié avant le don, de même que le nombre de plaquettes. L'aptitude au don dépend de plusieurs paramètres, dont la pression artérielle, le pouls, le poids, la prise de médicaments et les traitements préalables au don (traitements dentaires notamment, vaccins, examens endoscopiques).



**2**

### Prélèvement

Le sang du donneur est prélevé avec du matériel stérile à usage unique.



**3**

### Préparation

Les poches de sang sont filtrées pour enlever les globules blancs, puis centrifugées pour séparer les autres éléments du sang :

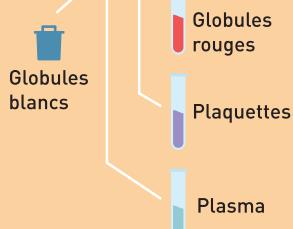
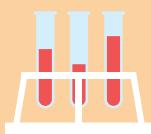
- Globules rouges (durée de conservation : 42 jours)
- Plaquettes (durée de conservation : 7 jours)
- Plasma (durée de conservation : 2 ans)

Les plaquettes et le plasma subissent un traitement photochimique qui détruit les agents pathogènes transmissibles par le sang.

**4**

### Contrôle de la qualité du sang

Une fois prélevés, les différents éléments du sang du donneur subissent une batterie de tests afin de s'assurer qu'ils sont sans risque pour le receveur.



**5**

### Distribution

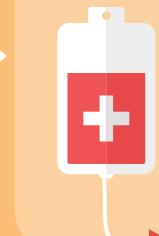
Le sang est distribué aux hôpitaux et cliniques qui en ont fait la demande.



**6**

### Transfusion

Avant la transfusion, d'ultimes contrôles sur le sang du donneur (notamment la compatibilité avec le receveur) sont réalisés.



## QUI PEUT DONNER SON SANG ?

### Toute personne :

- en bonne santé
- âgée de 18 à 70 ans (jusqu'à la veille de son 71<sup>e</sup> anniversaire)
- pesant plus de 50 kg



Femmes : jusqu'à 4 fois par an



Hommes : jusqu'à 6 fois par an

**Pourquoi ?**

**pour sauver des vies !**

# Le don de sang à Saint-Michel-de-Saint-Geoirs

À Saint-Michel, le don de sang est une tradition depuis des années grâce à des bénévoles investis dans cette noble cause au service des autres.

Le don de sang est un acte noble, généreux, solidaire et gratuit. Cette gratuité n'est pas une évidence et nécessite de l'énergie toute l'année de la part des bénévoles pour maintenir les collectes en milieu rural. Force est de constater que le message est bien entendu dans ce beau village.



À l'occasion des voeux 2026, ce sont cinq donneurs et donneuses qui ont été reconnus pour leur régularité au don de sang :

- **Blandine Mounier-Piron** avec 3 dons (1<sup>er</sup> niveau femme)
- **Grégory Labartino** avec 5 dons (1<sup>er</sup> niveau homme)
- **Sonia Favier** avec 10 dons (2<sup>e</sup> niveau femme)
- **Rémy Dinculescu** avec 25 dons (3<sup>e</sup> niveau homme)
- **Joël Mabily** avec 25 dons (3<sup>e</sup> niveau homme)

*Toutes nos félicitations à ces héros du quotidien !*

## Prochaines collectes 2026 - Pas de mini-garderie

DATE	LIEU	HORAIRE	SALLE
Lundi 23 mars	Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs	15h30 - 19h	Salle de spectacles
Lundi 30 mars	La Frette	15h30 - 19h	Salle des fêtes
Lundi 8 juin	Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs	15h30 - 19h	Salle de spectacles
Lundi 22 juin	Saint-Hilaire-de-la-Côte	15h30 - 19h	Gymnase
Lundi 17 août	La Frette	15h30 - 19h	Salle des fêtes
<b>Lundi 24 août</b>	<b>Saint-Michel-de-Saint-Geoirs</b>	<b>15h30 - 19h</b>	<b>École</b>
Lundi 7 septembre	Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs	15h30 - 19h	Salle de spectacles
Lundi 2 novembre	Saint-Hilaire-de-la-Côte	15h30 - 19h	Gymnase
Lundi 9 novembre	Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs	15h30 - 19h	Salle de spectacles

Pour les collectes à venir :

**Réservez votre RDV sur :**

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

**... et le code QR**

pour les utilisations  
de smartphone.



**Le Don de Sang au Pays de Mandrin**

La Mairie - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs

Mail : [dondesang38590sesg@gmail.com](mailto:dondesang38590sesg@gmail.com)

**facebook**

<https://www.facebook.com/dondusang.SESG>

0 800 109 900  
04 76 42 43 44



### COMITÉ DE LA CRÈCHE

## Un succès qui grandit !

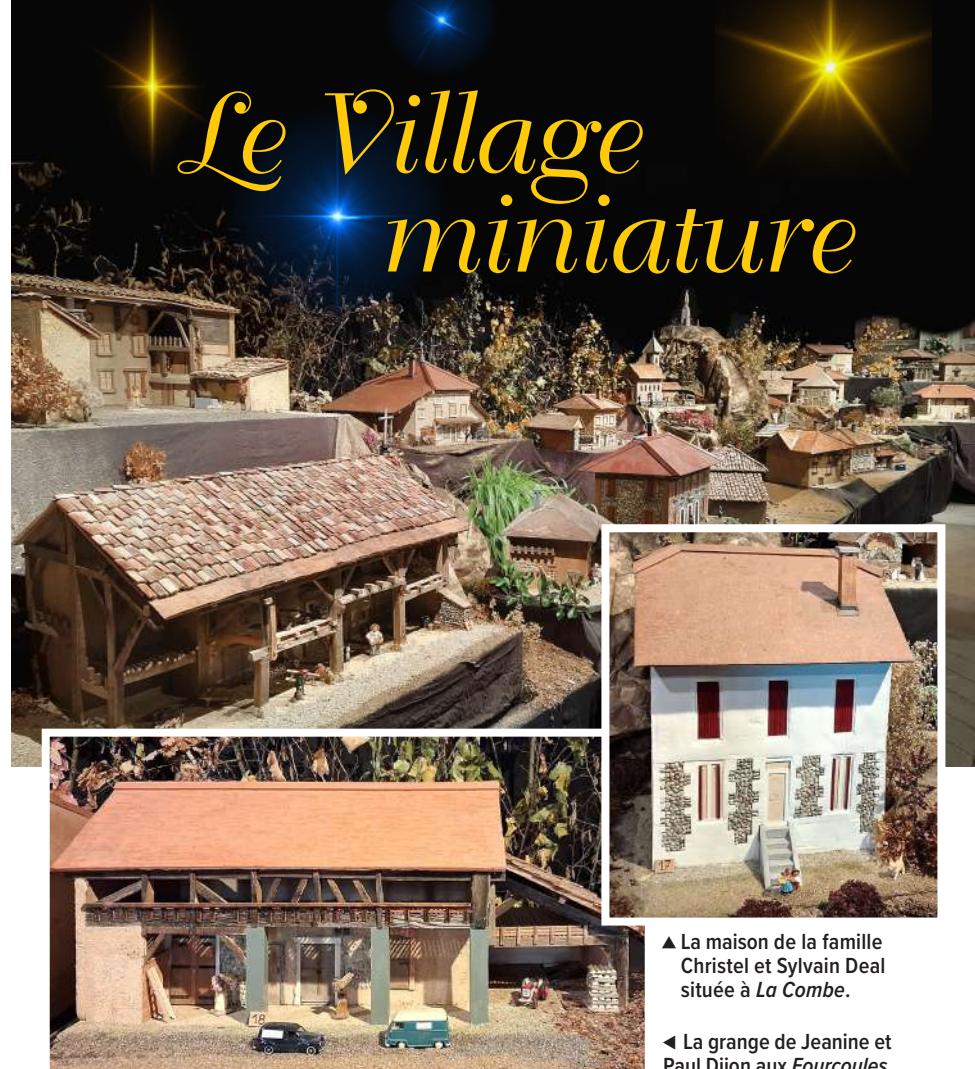
*Nouveautés, visiteurs conquis et déjà des idées plein la tête pour 2027...  
Le Comité du village miniature recrute !*

Les années se suivent et se ressemblent : **deux nouvelles maquettes** ont été présentées cette année, et les visiteurs ne tarissent pas d'éloges pour les réalisations de Michel Champon et de l'équipe qui l'entoure.

Lors de leur visite, les enfants de l'école ont reçu quelques petits cadeaux, dont un porte-clés représentant l'une des maquettes.

Après un bilan rapide, l'équipe a constaté qu'il serait bénéfique d'**accueillir de nouveaux membres** (un appel aux volontaires est lancé !). Elle commence déjà à réfléchir à quelques surprises pour l'année prochaine.

Le Comité



▲ La maison de la famille Christel et Sylvain Deal située à La Combe.

◀ La grange de Jeanine et Paul Dijon aux Fourcoules.

### SOU DES ÉCOLES

## Le Sou des écoles : une équipe motivée pour 2026

*Tombola, chansons et galettes ont lancé une année pleine de projets pour les enfants.*



Après notre traditionnelle vente de pizzas à l'automne, la tombola de l'avent avec près de 200 lots : un grand merci à tous les commerçants encore très généreux cette année, a remporté un grand succès.

La recette des ventes des tickets permettra aux maîtresses de continuer à réaliser de

beaux projets avec les enfants du RPI ! Le vendredi 16 janvier, les lots ont été remis aux gagnants et les enfants ont interprété des chansons connues de tous (merci aux maîtresses !) qui ont contribué à la bonne ambiance de la soirée. Nous avons également pu goûter des galettes de toutes sortes, alors merci à tous les parents !

Événements à venir : vente de plateaux raclettes le 6 mars puis repas à la ferme Mably à l'occasion du marché des fermes le 14 juin sans oublier la kermesse de fin d'année !

Nous vous souhaitons une très belle année !

L'équipe du Sou

# Un nouveau projet pour l'ACCA

## *l'acquisition d'un local de chasse à vocation de tiers-lieu*

L'ACCA de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs souhaite aujourd'hui s'engager dans un projet structurant et porteur de sens pour la commune : l'acquisition d'une nouvelle cabane de chasse, avec l'ambition d'en faire un véritable tiers-lieu au service des habitants et du territoire.

Ce futur espace se veut avant tout un **lieu de sociabilité et d'initiative citoyenne**, ouvert à la communauté. Il permettra aux habitants, aux chasseurs, aux scolaires et aux acteurs locaux de se rencontrer, d'échanger et de partager des ressources, des compétences et des savoirs autour de la nature et du monde rural.

Parmi les objectifs principaux du projet :

- **Créer un espace de rencontre et de convivialité**, accueillant des activités destinées aux citoyens, aux enfants des écoles, ainsi que des temps d'échange entre les chasseurs de l'ACCA.
- **Sensibiliser à la faune et à la flore**, à travers des actions pédagogiques sur la gestion des milieux naturels. Des collaborations avec les agriculteurs sont envisagées, notamment pour mieux comprendre et expliquer les impacts des sangliers sur les paysages agricoles.

■ **Favoriser le dialogue et le partage**, en démontrant que l'ACCA est un acteur responsable, engagé et ouvert, capable de travailler en bonne intelligence avec les villageois et les acteurs de la protection de l'environnement.

■ **Développer des activités éducatives et de loisirs**, telles que des ateliers nature, des sorties scolaires ou encore des initiations au tir à l'arc sur cibles 3D, encadrées par des professionnels.

**Le projet est aujourd'hui bien avancé**, avec des recherches de subventions déjà étudiées, et une réflexion approfondie sur l'aménagement de la cabane et de son terrain. L'objectif est de créer un **espace multifonctionnel**, qui servira à la fois à la pratique de la chasse, à l'éducation environnementale et aux loisirs pour les habitants de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs.

À travers cette initiative, l'ACCA souhaite contribuer à une **cohabitation harmonieuse entre chasseurs, riverains et écologistes**, en plaçant le dialogue, la pédagogie et le respect du territoire au cœur de ses actions.



## Aide à Domicile en Milieu Rural Saint-Geoirs, Saint-Michel



### Réorganisation des activités de l'ADMR Saint-Geoirs / Saint-Michel depuis 1<sup>er</sup> janvier 2026

Les membres du Conseil d'Administration depuis 2004 de l'Association locale ADMR de Saint-Geoirs / Saint-Michel ne souhaitent pas renouveler leur mandat d'administrateurs en juin 2026 et font face à un manque de bénévoles volontaires pour renouveler le Conseil d'Administration.

#### En conséquence, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026

- L'association ADMR de Sillans-Plan située au 313, rue de la République 38590 Sillans, reprendra l'activité et les prestations sur les communes de **Brion, Saint-Michel-de-Saint-Geoirs, La Forteresse**.
  - 📞 Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h00 au 04 76 37 15 39 / 06 30 91 80 10
  - 👤 Accueil physique : les lundis, jeudis et vendredis de 9h à 12h.

De plus, **Laurence MONToya**, assistante technique fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Pour autant, nous avons la volonté ferme d'assurer une continuité de service auprès de nos clients et de leur permettre de poursuivre leur prise en charge avec l'ADMR

dans des conditions identiques. Ainsi, en collaboration avec les associations locales de proximité, nous avons fait le choix de réaffecter l'activité des communes d'interventions de l'association auprès des associations locales de proximité du réseau ADMR.

- L'association ADMR de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs située place Alexandre Gagneux (Mairie) 38590 **Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs**, reprendra l'activité et les prestations sur les communes de **Saint-Geoirs, Brezins, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs**.
  - 📞 Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 au 04 76 93 24 40
  - 👤 Accueil physique : les lundis et jeudis de 9h à 12h

- L'association ADMR des Chambarans située 1, route du Tramway à **Viriville**, reprendra l'activité et les prestations sur les communes de **Saint-Simeon-de-Bressieux, Bressieux, Saint-Pierre-de-Bressieux**.
  - 📞 Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 7h à 12h au 04 74 54 13 04
  - 👤 Accueil physique : lundi et jeudi de 9h à 12h

Nous tenons à vous rassurer, l'ensemble des salariés de l'association sont repris par l'association ADMR de proximité et les interventions se poursuivront avec la garantie d'une continuité de service identique.

**L'ADMR Saint-Geoirs / Saint-Michel a mis fin à son activité le 1<sup>er</sup> janvier 2026**

*Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous nous avez accordée au fil des années.*

L'équipe de l'association ADMR Saint-Geoirs / Saint-Michel et son Président, M. **Jean-Paul GUILLOT**



**Services d'aide et de soins à domicile**



# Un défibrillateur pour les particuliers

**C'est une innovation... et elle est française !**

Le tout premier défibrillateur spécialement conçu pour un usage à domicile.

**Vous pouvez sauver une vie.**

Chaque année en France, 50 000 personnes décèdent brutalement d'un arrêt cardiaque. Cela peut arriver à n'importe qui, à tout moment et à tout âge.

En intervenant rapidement avant l'arrivée des secours grâce à un défibrillateur, vous pouvez réellement faire la différence.

Découvrez leur offre : [lifeaz.co/solutions/individuals](http://lifeaz.co/solutions/individuals)

**Nadège REY,**  
responsable commission communication



## Incivilité : non aux détritus sauvages

**Préseruons ensemble notre cadre de vie !**

**La municipalité souhaite informer les habitants de constats répétés d'incivilités dans le secteur des Rivoires.**

À plusieurs reprises, une habitante engagée a dû intervenir pour ramasser des canettes de bière abandonnées sur la voie publique et dans les espaces naturels.



Ces gestes, qui peuvent paraître anodins, ont pourtant un impact réel sur l'environnement, la propreté des lieux et la qualité de vie des riverains. Ils mobilisent également du temps et des moyens humains qui pourraient être consacrés à d'autres actions au service de la commune.

À ce stade, il n'est pas possible de déterminer si ces comportements sont le fait d'habitants du village ou de personnes extérieures. C'est pourquoi la municipalité en appelle à la responsabilité collective et à la vigilance de chacun.

**Si vous êtes témoins de tels agissements, nous vous invitons à en informer la mairie ou les services compétents.** Signaler ces situations permet d'agir plus efficacement et de prévenir leur répétition.

Préserver notre cadre de vie est l'affaire de tous. Ensemble, par le respect des espaces publics et par une attitude citoyenne, nous contribuons à maintenir un environnement agréable et convivial pour chacun.

**Nadège REY,**  
responsable commission communication

## Coiffeur à domicile Intui'Tif

**Annick Favier, coiffeuse à domicile à St-Michel-de-St-Geoirs**



Une nouvelle activité de proximité voit le jour dans notre commune !

Habitante locale bien connue, **Annick Favier** s'est lancée dans la coiffure à domicile avec

**Intui'Tif**  
proposant des prestations professionnelles directement chez vous.

**06 60 85 56 77**

Coupes, brushings, colorations et coiffures pour femmes, hommes et enfants : Annick Favier offre un service personnalisé, pratique et convivial, adapté à tous les âges. La coiffure à domicile est une solution idéale pour gagner du temps ou pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer.

**La municipalité lui souhaite la bienvenue et pleine réussite dans cette nouvelle activité locale.**

**Nadège REY,**  
responsable commission communication

# Parcourons les années

*Cet article de 2026 nous fera remonter le temps*

**En 1970**, le maire est **Georges André-Poyaud**, le secrétaire de mairie est **Léon Champon**, digne successeur de Camille Billard, pour sa compétence, son style et sa calligraphie.



Georges André-Poyaud

Léon Champon

**En janvier** est relaté l'empoisonnement général des animaux nuisibles entre le 08 et le 15/02, puis le 26/02 et le 05/03. Des autorisations individuelles désignent les responsables de cet empoisonnement qui fait l'objet d'une insertion dans le Dauphiné Libéré.

**En février**, des contacts sont pris avec les autres communes du canton à l'initiative de Monsieur Jean Bernard, conseiller général, pour constituer un syndicat intercommunal pour le fonctionnement, la gestion et l'agrandissement éventuel du CES de St-Étienne-de-St-Geoirs.

Voici la délibération du **16 mars 1970** : *« À l'entrée du pays, une maison en ruine gêne considérablement la visibilité et constitue, de plus, un danger pour la circulation par sa vétusté. Il s'agit de la maison des héritiers de Monsieur et Madame Louis Arnaud. »*

Les copropriétaires acceptent de vendre la parcelle à la commune, suite à la signature d'une promesse de vente pour 6 000 F.

Le Conseil municipal décide de procéder à l'achat de cette maison et du jardin. Si la maison est démolie, cela élargira :

- le carrefour du chemin départemental 1 et du chemin communal 1,
- et la place de la Bascule.

L'emplacement libéré servira de place de stationnement.

## Année 1971

Le chemin des Granges ne pourra être subventionné avant la fin de 1971.

**M. Triboulat**, industriel de Fontaine, demande qu'une aide lui soit accordée pour l'extension de la ligne électrique basse tension, en direction de sa propriété. En compensation, il s'engage à ouvrir, d'ici 1974, un atelier de sérigraphie occupant plusieurs salariés. Le Conseil municipal décide de financer la moitié de l'extension suivant le devis d'EDF. Dans le projet de voirie rurale de la commune, il est inscrit de faire placer des tuyaux vers la maison Carrier sur le chemin des Envers et le chemin du Molaret.

L'AN 3.  
DISTRICT  
DES THERMOPYLES  
Commune de St-Michel-Lafain  
NAISSANCES

## Historique de la maison Arnaud

### Cette maison date d'avant 1647

*Elle fut successivement habitée par les familles Jacquemet, Dijon et Rojat.*

*En 1702, Gaspard Rojat, maréchal-ferrant de Vinay, épouse Marguerite Dijon et lui donne quatre enfants, ancêtres des familles Rojat de Saint-Michel, de Maleyssard et des Rippes.*

*Le 2 décembre 1718, Marguerite, 29 ans, et Gaspard, 38 ans, sont enterrés le même jour dans le cimetière, après avoir reçu les sacrements nécessaires. Cela a parfois surpris leurs lointains descendants lors de leurs recherches généalogiques ; n'oublions pas que cette double mort se passe en hiver, et qu'on dénombra 14 sépultures cette année-là.*

*Les années passent, les générations se succèdent...*

*En 1789 naît Joseph Rojat, arrière-arrière-petit-fils de Gaspard. Il sera aubergiste, cultivateur et maire de Saint-Michel.*

*Son arrière-petite-fille, Marie-Célestine Rojat (1879-1965), est l'unique héritière de la ferme-auberge. Elle fréquente l'école du village, est bonne élève, notamment en français (elle n'aime pas parler en patois), et surtout en calcul mental. Il lui faut compter vite pour rendre la monnaie aux clients. De plus, formée par sa mère, Marie-Anne Marguet, dite « la Mère Nanette », née à Saint-Pierre-de-Bressieux, elle devient une habile cuisinière, et mère et fille sont très appréciées pour les repas de mariage, soit à l'auberge, soit dans les familles. Nous avons la chance d'avoir leurs photos.*



Joseph Rojat (1843-1900), son épouse Marie-Anne Marguet (1853-1923) et leur fille Marie-Célestine Rojat (1879-1965), fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

# écoulées ! de 1970 à 1979

Un poste d'abonnement public au hameau du Suel, installé chez le secrétaire de mairie, est prévu pour lui faciliter le travail et desservir les hameaux environnants. Pour la création de cette ligne, la commune fournira la main-d'œuvre nécessaire. La taxe de raccordement sera exonérée. Comme pour les autres postes publics, la commune remboursera en fin d'année les redevances bimestrielles d'abonnement au gérant sur présentation des factures correspondantes.

Un dossier technique, dressé par le service du Génie Rural, des Eaux et Forêts, mentionne la reprise complète du plan et du profil des chemins desservant la ferme des Granges, ainsi que l'aménagement de deux chemins ruraux, l'un au Magnin, l'autre au Suel. Le poêle de la classe est devenu vétuste par suite d'usure générale. Il est nécessaire de le remplacer immédiatement.

## Année 1972

Les crédits attribués en 1971 aux chemins 60 et 64 sont insuffisants pour couvrir les dépenses. Des crédits supplémentaires sont indispensables. Suite au décès, en mars, de la gérante de la cabine téléphonique, Mme Zoé Favier, c'est sa belle-fille, Mme Josette-Luce Favier, née Brun, qui prend sa succession.

La Direction départementale a établi un devis. Cette somme sera payée dès réception de la facture des travaux de déplacement de la cabine.

Il faut qu'un ramassage des ordures ménagères soit effectué dans la commune. L'entreprise Genon, d'Izeaux, a fait un essai et établi un devis. Ce ramassage coûterait trop cher à la commune et aux usagers. Il y aura donc un ramassage mensuel jusqu'en septembre.

Mme Pion, institutrice, a établi un devis, comme chaque année, selon l'allocation

“

*En préambule à mon article annuel, je tiens à remercier tous les acteurs de la vie municipale de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs, les maires, le conseil municipal, les secrétaires de mairie... „*

Madeleine

scolaire, pour les fournitures ou travaux à l'école.

À la session extraordinaire du **29 juin**, il est relaté que le dernier congrès de l'Association des maires de France a décidé d'engager une action d'ampleur nationale afin d'informer la population de la situation angoissante des communes.

**En septembre**, une subvention est accordée à la Prévention Routière pour l'éducation routière et l'information.

**En octobre**, pour le ramassage des ordures ménagères, une étude est en cours avec la commune de Saint-Geoirs : un ramassage 15 fois par an, plus un ramassage supplémentaire pour les trois mois d'été, lorsque les résidences secondaires sont occupées. Ce contrat est valable pour un an.

**En décembre**, le Conseil municipal se prononce en faveur de la reconnaissance de la qualité de combattant aux anciens

*Marie-Célestine épouse en 1902 Louis Arnaud-Piraud (1875-1953), de Saint-Pierre-de-Bressieux, et tous deux travaillent dans la maison ancestrale de Saint-Michel, dite « Café Arnaud ».*

*Ils seront les parents de trois filles, Marie-Louise, Adèle, Lucie, qui se marieront avec trois frères Suiffon.*

*Pour leurs petits-enfants de Saint-Michel, de Tullins, de Romans, Louis et Marie seront des grands-parents aimants et protecteurs.*

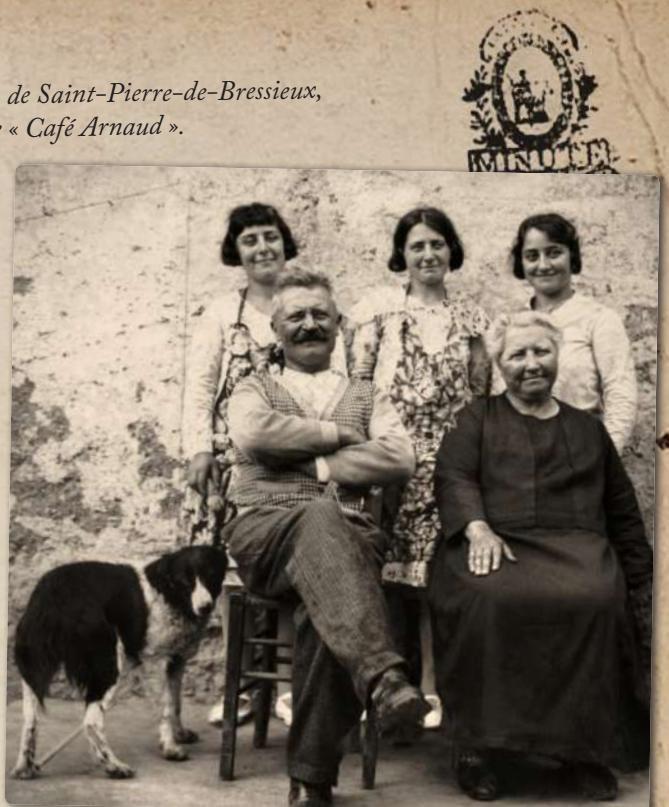
*Leur dernier petit-fils survivant, Jo Suiffon (1934-2025), coureur cycliste renommé, est décédé en octobre dernier et repose désormais dans le jardin du souvenir de notre cimetière.*

*Pour nous, les enfants du quartier, ils étaient Pépé et Mémé Arnaud. Ils formaient un couple uni, accueillant, chaleureux, chez qui on allait avec plaisir.*

*Elle passa les dernières années de sa vie chez sa fille Adèle, à Tullins, et rendait volontiers visite aux habitants de Saint-Michel hospitalisés à la clinique.*

*Chère Mémé Arnaud, comme vous avez été fière lorsque vous êtes devenue arrière-grand-mère ! Et comme vous étiez pensive en réalisant que votre grande maison de onze pièces devait être démolie !*

*Vous vous êtes éteinte à 85 ans, après une vie bien remplie, pour retrouver celui qui vous attendait depuis douze ans dans la tombe familiale.*



Louis et Marie-Célestine Arnaud-Piraud, entourés de leurs filles Marie-Louise, Adèle et Lucie, vers 1933.

combattants en Algérie, au Maroc et en Tunisie. Il décide d'en informer les Pouvoirs Publics et les élus, et demande que le texte de loi voté par le Sénat soit soumis rapidement à la discussion et au vote de l'Assemblée Nationale.

## Année 1973

Le téléphone est installé à la cure de la paroisse.

Il est demandé que la commune soit inscrite dans le périmètre d'étude du parc de la Bièvre.

Le prix des concessions perpétuelles au cimetière, trop bas depuis 1961, doit passer de 100 F à 200 F.

**En mars**, après la visite de la commission de sécurité, il est certifié qu'une installation obligatoire d'un paratonnerre au clocher est nécessaire. Le devis établi par la Société Annécienne d'Équipement, spécialiste de ces travaux, stipule l'installation d'un appareil à pointe radioactive.

**En juin**, la circulaire du préfet concernant l'achat d'appareils de télévision et de radio pour l'école primaire met en évidence le fait que la commune n'en a pas les moyens financiers. Elle demande donc des précisions sur le financement de ces achats et de leur installation.

**En août**, un syndicat de communes à vocation multiple du canton de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs doit être créé par arrêté préfectoral. Il associera Bressieux, Brézins, Brion, La Forteresse, Plan, St-Geoirs, St-Étienne, St-Michel, St-Pierre, St-Siméon et Sillans pour une durée illimitée. La commune sera représentée par deux délégués.

À la suite des pluies et orages de juillet, le chemin de Mont-Cœur, déjà détruit en 1969 par un éboulement, a subi de nouveaux dégâts importants. Il sera bientôt coupé complètement, et les habitants de ce hameau seront isolés. Le devis de réparation nécessite l'octroi d'une subvention exceptionnelle.

La lecture de la lettre du préfet, datée d'août et relative au projet de fusion des trois communes de St-Étienne, St-Geoirs et St-Michel, a été suivie d'un vote : 2 pour, 8 contre. Le maintien des communes existantes est donc acté.

**En octobre**, le devis de l'entreprise Bergeret pour les travaux d'assainissement du captage d'eau de la Chessière, chez Jo Dye, montre que ces travaux doivent être effectués au plus tôt.

Le goudronnage des chemins de La Barbaudière et de la maison de Régis Ginet est accepté.

L'ancien chemin des Envers doit être déclassé et remplacé, puis tracé sur le plan cadastral.

**En novembre**, une subvention de 100 F est accordée à l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de la région stéphanoise.

Un entrepreneur doit faire la trace pendant l'hiver 1973/74.

**En décembre**, il est question que l'École de Pilotage de Challes-les-Eaux vienne s'installer sur l'aérodrome de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs.

Le maire fait part des nuisances et troubles. Le Conseil municipal suggère que l'implantation de cette école soit déplacée dans un lieu inhabité (lande ou garrigue).

## Année 1974

Il faut fixer le programme de travaux à faire effectuer par le Syndicat, et lui confier les travaux de voirie (revêtements...) de 1974.

**En février**, le maire fait au Conseil municipal le compte rendu de la réunion du Syndicat à Saint-Étienne pour examiner la gestion et l'entretien des réseaux d'eau dans les communes du canton. Il y a eu une modification de certains articles en raison des majorations importantes des prix des produits pétroliers. Elles doivent faire l'objet d'un avenant au marché.

La commune ayant plusieurs polices d'assurances, il faut simplifier leur gestion. La Samda projette une nouvelle police et la suppression de toutes les polices existantes.

Une subvention de 100 F est accordée à la Fédération des Œuvres Laïques de l'Isère.

**En octobre**, une somme de 50 F est versée à « l'Amitié des Aveugles du Dauphiné », à Fontaine.

Le Conseil municipal examine 7 questions à poser au Préfet lors de la réunion annuelle des maires du canton.

Des réparations urgentes à l'église s'imposent, car le toit et les murs sont en très mauvais état. Le concours du service de l'Équipement sera nécessaire.

**En décembre**, plusieurs demandes de branchement sont parvenues en mairie. Il faut savoir si la commune les autorisera sur le réseau de Molezin. La réponse est positive.

## Année 1975

Pour protéger la faune alpestre menacée de disparition, le Préfet a fait diffuser des affiches et opuscules reproduisant les espèces menacées et motivant les mesures de protection.

Deux affiches et 7 opuscules sont commandés. Ces documents en couleurs seront affichés et présentés au public en mairie en octobre.

**En mars**, lecture de la lettre du maire de Quincieu concernant les travaux d'élargissement à exécuter sur le chemin reliant le col Lachard au col Toutes-Aures. La commune ne pourra pas participer au financement avant plusieurs années ; un emprunt est donc nécessaire.

**En avril**, un Syndicat Intercommunal de travaux pour l'Aménagement du Bassin hydraulique de Bièvre Valloire est créé. La commune n'a pas adhéré au Syndicat d'études créé en 1971. Un vote à bulletins secrets est organisé pour décider de l'adhésion. Le non l'emporte. La commune n'adhérera donc pas à ce syndicat.

**En mai**, lors de la session extraordinaire, on apprend qu'à la suite du manque d'eau, les vérifications ont révélé que la conduite, à la sortie du captage, est bouchée par du calcaire sur environ 40 m. Comme il est nécessaire de refaire cette partie, on confie au fontainier l'ensemble des travaux de remise en état de cette conduite. Il sera chargé de contacter un entrepreneur pour faire le fossé et commander les fournitures nécessaires (tuyaux, joints...).

Il faut installer un flotteur à la station de pompage pour fermer l'arrivée d'eau de la source.

**En juin**, le projet de la loi Haby sur la réforme de l'enseignement est examiné. Il vise à adapter le service public d'enseignement aux nécessités de notre temps et aux impératifs de l'avenir. Ce projet, établi par le Ministre de l'Éducation, ne répond ni à l'attente ni aux besoins. Il reçoit une hostilité générale. Le Parlement est appelé à se dessaisir de ses prérogatives. Le refus est demandé aux députés et sénateurs.

**En octobre**, il est décidé de faire capter la source sur le terrain communal (ancienne maison Arnaud).

Des réparations urgentes s'imposent pour l'église : le toit a des fuites et les murs, complètement décrépis, menacent de s'effondrer. Il y aura deux tranches

de travaux : la première en 1975, avec la participation des fidèles ; la seconde sera très difficile, car la commune n'a pas de ressources et a déjà de nombreux emprunts à rembourser. On sollicite donc une subvention de l'État.

## Année 1976

**Le 14 avril**, la population est consternée par la nouvelle du décès de Mme Luce Favier, 45 ans. Pierre, son veuf, est nommé gérant à sa place, de 8 h à 21 h, car il est laitier.

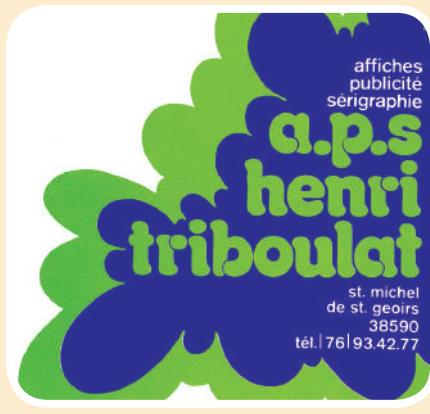
**Le 24 juin**, on apprend que **M. Robert Pion**, professeur au CES de St-Étienne, risque d'être déplacé à l'autre bout du département. Cela entraînerait le départ de son épouse Suzanne. On demande donc à l'inspecteur de maintenir M. et Mme Pion à leur poste actuel.



Suzanne et Robert Pion

**En septembre**, on constate que les recettes du service de l'eau n'ont pas couvert les dépenses d'entretien du réseau. Il faut donc réajuster les redevances pour équilibrer le budget et modifier le tableau de tarification du service.

**M. Henri Triboulat** expose le plan de développement de son entreprise. Il s'engage à créer 6 emplois nouveaux pour les habitants de la commune, qui restera propriétaire des investissements effectués : un bâtiment préfabriqué destiné à abriter une nouvelle machine et un transformateur destiné au fonctionnement de cette machine.



**Le 13 septembre**, un violent orage a causé de nombreux dégâts aux chemins communaux.

**En octobre**, le Conseil municipal demande à l'entreprise Genon de faire le ramassage au hameau de Mont-Cœur, soit 200 m en plus, sans changement de prix.

**En décembre**, un nouveau bail de 9 ans avec le presbytère est renouvelé.

## Année 1977

**En janvier**, on considère que la création d'une classe enfantine à Saint-Geoirs, qui regrouperait des enfants de plusieurs communes, est à revoir dans un ou deux ans.

On réalise que le hameau de Vaudrine, peuplé de personnes âgées et complètement isolé du village, ne dispose d'aucun poste de téléphone, qui pourrait leur être d'un grand secours. Une demande est faite auprès de M. le Directeur Départemental pour installer un poste chez M. Henri Mabilly. On sollicitera donc l'Équipement.

La situation de l'entreprise Triboulat est modifiée en raison de menaces de licenciement du personnel. On demandera l'aide de la commission du Conseil Général.

**En février**, on estime qu'il faut fixer un nouveau prix de l'heure pour les travaux effectués sur les chemins par des agriculteurs de la commune avec leurs tracteurs.

Après les élections municipales du **23 mars**, Georges André-Poyaud est reconduit dans ses fonctions de maire, tandis que Guy Couturier reste premier adjoint.

**En mai**, le Conseil municipal se penche sur la lettre de Maurice Dye, qui veut évacuer l'eau qui coule derrière sa maison. Il est conseillé d'enterrer une canalisation dans l'angle du terrain communal de sports, si le terrain est remis en état.

**En juin**, un permis de construire est déposé par Georges Brun aux Fourcoules.

**En septembre**, le projet départemental des itinéraires de randonnée est étudié.

## Année 1978

**En janvier**, une subvention de 50 F est accordée au Syndicat d'Initiative du canton.

Le projet d'aménagement des places publiques, avec son devis, est à l'ordre

du jour. On sollicite un prêt à court terme pour ce projet.

Le maire expose que, depuis 1975, la commune a entrepris un programme de réparations à l'église. Les travaux extérieurs ont été effectués : toiture, crépissage, clocher. Il est nécessaire d'entreprendre la réfection des peintures intérieures, le plafond ayant été endommagé à cause des fuites d'eau de la toiture. Un programme de travaux et un devis ont été établis par l'entreprise Jacquemet. On a sollicité un prêt à la CRCA, une subvention du département de l'Isère ainsi que du ministère de l'Intérieur.

**En mars**, le contrat avec l'entreprise Genon est renouvelé.

**En juin**, le mur de clôture de l'école s'est écroulé en grande partie. Le devis de reconstruction a nécessité une sollicitation de subvention départementale.

Le programme de travaux de grosses réparations au chemin communal de Mont-Cœur a demandé d'effectuer un emprunt remboursable en 12 annuités à partir de 1979.

**En novembre**, on s'accorde pour reconnaître que l'entreprise Genon ne peut être remplacée.

Yves Mabilly renonce à son atelier d'élevage de poulets de chair aux Fourcoules.

## Année 1979

**En juin**, avis favorable à la demande de certificat d'urbanisme de Paul Tanchot, sous réserve que la parcelle à construire ait une surface d'au moins 15 ares pour permettre un champ d'épandage suffisant, sans gêner les voisins.

Il faut installer une cabine téléphonique publique, avec encaissement des taxes. L'administration des PTT a donné un avis favorable à cette installation, qui sera faite sur la place de la Bascule, à côté de l'autocommutateur PTT et de l'abribus.

**En décembre**, un avis favorable est donné à la lettre du maire de Voiron concernant l'installation d'un réémetteur à modulation de fréquence, qui couvrira la région.

Sources : *délibérations du conseil municipal de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs*

Madeleine MEUNIER née TANCHOT

# Le journal des Petits Malins

De septembre 2025  
à janvier 2026

Les anniversaires, les sorties scolaires et les événements marquants au fil de l'année scolaire.



## Anniversaires de septembre

Lundi 22 septembre, nous avons fêté les anniversaires de Soulaymane et d'Estéban qui ont soufflé 5 bougies chacun. Nous avons chanté "Joyeux anniversaire" en plusieurs langues et Soulaymane nous a appris à le chanter en arabe. Nous sommes ensuite régaliés avec les délicieuses patisseries qui nous avons préparées le matin même : un marbré au chocolat et un gâteau au yaourt !

## Anniversaires d'octobre

Lundi 13 octobre, nous avons pris un délicieux goûter : de la tarte au chocolat et de la compote de coings bios du jardin, pour fêter les 3 ans de Gabrielle, les 4 ans de Noa et les 5 ans de Naël ! Nous avons tous chanté pour nos amis !



## Nos élevages

Cette année en classe, nous avons plein d'animaux : des guppys qui ont fait beaucoup de bébés, mais aussi des lapins nains et même des mantes religieuses qui ont pondu ! Nous observons aussi beaucoup de belles tégénaires, pour apprendre à ne pas en avoir peur et à ne pas les écraser. Le plus surprenant ? Un rouge-gorge, que nous avons prénommé Rubis, vient nous voir

et s'approche tout près à chaque récréation, la maîtresse pense qu'il est sourd !



## English day : vendredi 17 octobre

Les élèves du RPI ont vécu une belle journée anglophone vendredi 17 octobre. Après le traditionnel English Breakfast partagé avec un bel appétit, dans un bain langagier animé par Julie, ils ont pu participer à différents ateliers sportifs (jeux d'extérieur typiquement anglais, béret d'Halloween), artistiques (création de cravate pour leur uniforme), culinaires (ils ont cuisiné des scones dans leurs sacs!), des jeux de société (loto des personnages de contes, le chuchoteur). Ainsi que du théâtre sur le Petit Chaperon Rouge, in English please ! L'équipe pédagogique remercie chaleureusement toutes les familles, en particulier toutes les bonnes fées qui ont aidé pour les repas et pour les ateliers de cette journée intense et enrichissante pour tous !





## La semaine du goût, du 13 au 17 octobre

Ce lundi 13 octobre était magique ! Pour inaugurer la semaine du goût, **la famille de Mohamed nous a offert un couscous pour toute la classe**. Nous l'avons préparé tous ensemble, guidés par Fatima, la maman de Mohamed et Nour. Même Clémence, l'ergothérapeute de passage en classe, s'est mise aux fourneaux avec nous tous. Pendant que notre plat mijotait, nous avons dansé sur des chansons de Rachid Taha, puis Fatima a prolongé notre voyage en Algérie par un conte captivant : Le loup et les sept chevreaux, en version algérienne. Ensuite nous avons tous dégusté notre délicieux couscous ! Merci beaucoup à Fatima !

**Mardi 14 octobre**, nous avons poursuivi notre semaine du goût par deux expériences : nous avons commencé la **préparation d'eau de rose**. Et nous avons aussi **préparé des glaces au coing**, avec le reste de notre compote de la veille, de la crème fraîche épaisse et un peu de sucre, dans une turbine à glaces professionnelle. C'était très bon !



Après la transformation des fruits en glaces par le froid, nous avons expérimenté la transformation d'une céréale par la chaleur. Nous avons en effet pu déguster du **pop corn fabriqué par nos soins** à partir de grains secs de maïs. Et nous avons aussi profité de notre eau de rose en la sentant sur nos mains et sur notre visage !



### Nos soins aux oiseaux

Nous nous sommes renseignés sur ce que nous pouvions faire pour aider **Rubis notre rouge-gorge et les autres oiseaux** qui ont froid, faim et soif en ce moment, puis nous leur avons préparé un joli point de ravitaillement sous le préau de notre classe extérieure.



## Promenade automnale

**Mardi 4 novembre**, nous avons fait une **jolie promenade automnale** sur les chemins du village, pour admirer la nature et récolter des éléments naturels pour nos créations artistiques.





## Jeudi 6 novembre, journée nationale contre le harcèlement

Nous avons réalisé une grande affiche tous ensemble sur ce thème, avant d'enregistrer quelques vidéos pour exprimer ce que nous pensions de ce sujet. Les élèves ont répondu à la question : **qu'est-ce qu'on peut faire si on voit des camarades tristes, en colère ou tout seuls dans leur coin ?**



Nous avons visité le **village miniature** le vendredi 9 janvier, à pied, avec des villageois et l'artiste Michel et son épouse Maguy, qui n'est autre que l'ancienne ATSEM de l'école. Michel nous a expliqué toutes ses techniques de création des maisons, répliques exactes de celles du village, à l'aide de matériaux naturels. Christian, enseignant retraité, nous avait préparé comme chaque année une surprise pour les Petits Malins : il a chanté L'Enfant et la fleur, de Jean-Naty Boyer, en s'accompagnant à la guitare et à l'harmonica, c'était magnifique !

## La galette à Saint-Geoirs

Vendredi 16 janvier le soir, nous avons participé à la **fête de la galette** à la **salle de La Georgia** à Saint-Geoirs, organisée par le Sou des écoles et les élèves de tout le RPI ont donné un très beau concert sur scène !



## Cinéma à Beaurepaire

Lundi 19 janvier nous avons profité d'une belle séance de **cinéma** à l'**Oron**, à **Beaurepaire**. Nous avons vu L'Odyssée de Choum (dans un ensemble de 3 films d'animation avec pour point commun les oiseaux), dans le cadre de notre projet Ecole et Cinéma. C'était formidable !

## Le Père Noël

Jeudi 18 décembre, le Père Noël nous a fait la surprise de venir nous voir à l'école, avec son traîneau et sa hotte remplie de cadeaux pour l'école, nous étions très contents !



## Le goûter magique



Nous avons partagé un **goûter magique** intergénérationnel avec nos amis du Club de l'Amitié, le 15 janvier. Nous avons dégusté nos galettes des rois maison et des clémentines apportées par nos amis. Certains membres du club étaient scolarisés à St Michel durant leur enfance et les échanges étaient très intéressants. De très beaux moments partagés !

# Mots d'enfants, souvent très amusants !

Un élève de grande section répète plusieurs fois :

- "Mammouth laineux" ce qui le fait rire.

La maîtresse lui demande s'il sait ce que cela veut dire.

Comme il ne sait pas, un autre élève de grande section lève le doigt et explique :

- Un "mammouth les noeuds", c'est un mammouth qui a ses défenses qui font des noeuds.

Un élève de moyenne section qui vient de terminer son travail rejoint un camarade de grande section déjà occupé à faire une construction avec des petits légos et lui demande :

- Je peux jouer avec toi ?

L'élève de grande section, peu motivé pour partager, prétend :

- Non, la maîtresse a dit que tu devais faire une autre fiche !

Un élève de grande section :

- Tu sais, on fait des abdos pour avoir des tablettes de chocolat dans le ventre !

- Tas vu Maîtresse, on a construit un satellite !

- Waouh ! Et il permet de capturer quoi votre satellite ?

- Ben c'est pour attraper les nuages !

Pour descendre jusqu'à l'aire de jeux, nous devons ouvrir trois portails. À chaque fois un élève (éventuellement aidé par la maîtresse) doit proposer une devinette en maths, en phonologie ou en lecture. Si les camarades trouvent la bonne réponse, le portail s'ouvre. Un élève de grande section demande :

- Devinez : c'est un véhicule qui commence par un C.

Les autres élèves proposent : camion, car ... et finissent par donner leur langue au chat.

L'élève donne la (sa !) bonne réponse :

- Un "cracteur" !

Un élève de grande section demande :

- Maîtresse est-ce que c'est vrai que tu étais la maîtresse d'Orlane et Lilou quand elles étaient petites ?

- Oui, quand elles étaient en CE1-CE2 à Saint-Geoirs.

- Mais alors en fait t'es super vieille !

La maîtresse demande :

- Qui mange des croquettes ?

Un élève de grande section répond :

- Moi je mange des croquettes au repas !

Un autre élève ajoute :

- Moi aussi j'aime bien les croquettes pour chat !

- On va fêter l'"anniversaire" de Soulaymane et Estéban ! a annoncé un élève de petite section.

Une élève de grande section :

- Maîtresse les poissons ils sentent vraiment comme les bébés nageurs !

Elle vérifie le lendemain, en soulevant le couvercle de l'aquarium :

- Baaah aujourd'hui ça sent encore plus mauvais !

Un élève de petite section s'écrit :

- Je veux mourir les poissons ! (nourrir)

Orlane, en service civique l'an dernier à l'école, est revenue voir les Petits Malins. Un élève de grande section lui a demandé :

- Est ce que tu peux m'emmener chez toi s'il te plaît Orlane ? Promis je te ferai toutes tes corvées !

La maîtresse attend pour réponse "l'auteur" en demandant à une élève de grande section :

- Est-ce que tu te rappelles : c'est le nom de qui, celui qui est écrit sur la couverture du livre ?

L'élève répond :

- C'est le nom du mec qui a fait le livre !

La maîtresse vient corriger le travail d'un élève de grande section. Celui-ci lui annonce :

- Tu vas voir, c'est du super boulot !

On révise les noms des solides en géométrie, les élèves doivent les nommer. La maîtresse désigne le cylindre et une élève de grande section s'exclame :

- C'est un cyclone !

Après une première séance sur la symétrie, la maîtresse demande aux grandes sections :

- Est-ce que vous vous rappelez comment on appelle cet axe ? (en montrant l'axe de symétrie sur les figures et en espérant cette réponse).

Un élève répond :

- Unaxedes... desy... decitron !

Et un autre le reprend, car la maîtresse montre un dessin géométrique de papillon :

- Mais non, c'est un axe de papillon !

La maîtresse annonce :

- La dame qui va venir avec nous en classe s'appelle Méri. Un élève de moyenne section s'exclame :

- Oh, comme ma maman, elle travaille à la mairisse ! (mairie).



Les élèves, leurs familles et l'équipe pédagogique de l'école ont partagé un petit déjeuner d'accueil avant la traditionnelle photo de rentrée des classes.

## REMERCIEMENTS

*L'équipe pédagogique et les Petits Malins remercient chaleureusement les familles, les mairies, les agents, le Sou des écoles, les artistes, les villageois et les associations pour leur dynamisme et leur investissement toujours enthousiaste pour notre école !*



## Mairie de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs

1550 route de La Forteresse  
38590 SAINT-MICHEL-DE-SAINT-GEOIRS

**Tél. 04 76 65 48 83**  
secretariat@mairiesmsg.fr

[www.mairie-stmichelstgeoirs.com](http://www.mairie-stmichelstgeoirs.com)

